

F.A.Q.

1. Qu'est-ce qu'un incubateur ?

Un incubateur est une structure d'accompagnement pour les projets de créateurs d'entreprise. Nous mettons à leur disposition des ressources comme de l'accompagnement personnalisé, des ateliers-actions dédiés au développement commercial et au financement, une mise en relation avec des investisseurs, partenaires, clients ainsi qu'une offre d'hébergement.

2. Qui peut être incubé ?

Toute personne ayant un projet innovant à fort potentiel de croissance peut être incubée.

3. Combien de temps pouvons nous être incubé ?

Vous pouvez être incubé de 6 à 12 mois maximum.

4. Comment candidater ?

Il suffit de télécharger le dossier de candidature sur notre site web dans la rubrique : "Candidater" puis envoyer votre dossier rempli et complet à l'adresse incubateur@cnam.fr.

5. Est-ce une incubation physique ?

Oui, nous effectuons une offre d'hébergement aux incubés allant de 2 à 5 postes de travail pour les résidents. Pour les nomades, il est possible d'accéder sur réservation à l'espace de coworking une fois par semaine.

6. Quels services proposez-vous ?

Nous proposons des conseils individuels par nos experts et mentors, un accès possible à l'un de nos 20 laboratoires de recherche (liste disponible sur le site web dans la sous rubrique : "La recherche au Cnam"), des ateliers-actions, des services BtoB, des mises en relation, des événements gratuits accessibles à tous ainsi qu'une offre d'hébergement pour des postes de travail.

7. Quel est le rôle de vos mentors ?

Le rôle de nos mentors est d'accompagner les incubés dans l'évolution de leur startup et de les conseiller tout au long de leur période d'incubation lors de rendez-vous individuels et selon leurs besoins.

8. Organisez-vous des levées de fonds ?

Nous effectuons des mises en relation avec des fonds d'investissement et business angels. Les incubés ont également accès à des réunions de startups avec des business angels une fois par mois au Cnam.

9. Quand candidater ?

Nous organisons en moyenne un comité de sélection par trimestre. Vous pouvez retrouver les dates exactes sur notre site web dans la rubrique : "Candidater".

10. Combien de projets sont accompagnés ?

Nous avons la possibilité d'accompagner 20 à 25 projets par an.

11. Quels sont les critères pour intégrer votre incubateur ?

Il faut être un porteur ou une porteuse de **projet innovant** à fort potentiel de **croissance**. Quand nous évoquons un projet innovant c'est au sens large, pas uniquement une innovation technique ou technologique.